

**MAIRIE de MELLES**



31440 Haute-Garonne  
☎ 05 61 79 41 66 📠 05 61 79 41 41  
E-mail : mairie-de-melles@wanadoo.fr  
Site internet : mairie-melles.fr

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 08 Septembre 2017

Présents : Annie Ayrat, Gérard Amiel, Henri Desplan, J.Michel Desplan, Jacques Pavan, Cédric Sagué, Alain Trey.

Absents excusés : J.Damien Laborde, procuration à Cédric Sagué.

Secrétaire de séance : Jean-Michel Desplan

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame le Maire procède à l'approbation du conseil municipal du 07 Avril 2017 qui est adopté à l'unanimité.

### Ordre du jour :

#### **1 ) Syndicat intercommunal pour le transport des personnes âgées - Convention :**

Madame le Maire explique que le conseil départemental est en charge du syndicat intercommunal pour le transport des personnes âgées.

La nouvelle attribution transport est soumise à des conditions de ressources. Le Conseil municipal estime que cela est un recul et une limite mais décide tout de même de signer la Convention. Ne pas signer serait un recul encore plus important pour les personnes qui souhaitent bénéficier de ce service.

#### **2 ) Travaux aménagement 2X1 voies de la RN 125 (déviation de Fos - Douane) :**

Délibération en vue d'accepter les travaux d'aménagement 2X1 voies, au niveau du poste de Douane.RN25.

Le dossier de domanialité du DPRN relatif à cet axe routier a été réalisé par la DREAL.

Le Conseil Municipal délibère favorablement sur cet aménagement.

Une délibération est prise en ce sens.

#### **3 ) Montée en débit internet Haute Garonne - Commune de Melles :**

Madame le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la montée en débit internet initiée par le SDAN, Haute-Garonne numérique souhaite réaliser des travaux sur la commune. Le relai permettra de desservir en internet très haut débit la commune, à

savoir le village et Labach de Melles sur 30Mbps.

Un premier dossier a été présenté, le choix s'est porté sur la route de la Gouade (15 m après la maison Nougayrède en bordure de route) compte-tenu du relai SFR existant en face. Madame Le Maire va demander que ce pylône soit le plus discret possible et qu'il se fonde dans le paysage.

Reste à savoir si l'Architecte des Bâtiments de France va donner son accord à l'entreprise qui se charge de cette installation.

Le Conseil municipal donne son accord de principe, sous réserve des autorisations et charge Madame Le Maire de signer un accord de principe.

#### **4 ) SDEHG - Travaux 2017 :**

Eclairage à la sortie du village au niveau du terrain de boules, et éclairage sur le parvis et place de la Mairie. Avec ce système d'éclairage, l'intensité de la lumière baissera entre 23h et 5h du matin.

Suite au devis du SDEGH : Part communale : 1292€ sur un total de 6383€.

Délibération votée à l'unanimité.

#### **5 ) Questions diverses :**

–Travaux :

M. Gérard Amiel fait le point sur les travaux à Sacoste et sur le parking à l'entrée du village. Les travaux devaient débuter courant septembre mais les entreprises prestataires ont pris du retard.

Madame Le Maire souhaiterait que tout soit fini avant la fin octobre.

–Travaux Auberge du Crabère :

Suite au constat d'huissier avec assignation à la demande des gérantes, des travaux sont à réaliser à l'auberge.

Madame le Maire propose que Monsieur PAVAN fasse un état des travaux qui pour certains se réaliseront en régie communale.

Quant au problème d'assainissement (odeurs) l'achat d'un terrain est en cours, un devis de travaux d'assainissement a été demandé à la STE SODESIBA.

Monsieur PAVAN doit rencontrer la SODESIBA afin de trouver une solution d'attente concernant deux couvercles hermétiques pour la fosse actuelle.

Il est notifié sur le constat d'huissier les dates du 2 au 13 octobre pour réaliser les travaux...

–Carte Communale :

La DDT souhaiterait déléguer une partie de l'urbanisme aux Communes, via la création d'une Carte Communale.

Le Conseil municipal est favorable à cette étude, mais constate le peu de marges de manœuvres, en effet, une grande partie du territoire communal est classé en zone rouge inconstructible.

–Travaux cabanes d'Uls :

Des travaux ont été réalisés en début d'été par les cantonniers et quelques bénévoles.

Restent quelques finitions à faire, une date sera définie durant l'automne afin de finaliser les travaux.

–Raid féminin :

Il est évoqué la possibilité que soit organisé sur le territoire de la Commune un raid féminin à caractère sportif au printemps 2018. Madame Le Maire attend d'avoir plus de précisions sur ce projet.

Le conseil municipal est favorable à ce projet.

–Salle des Associations :

Une convention d'utilisation pourrait être proposée à la signature entre les différentes associations qui utilisent cette salle. M. Jean Michel Desplan, également président du Club des Amis de Melles, n'a rien contre mais n'en voit pas l'intérêt.

Chaque président d'association se verra remettre une clé de la salle et veillera à la bonne utilisation de celle-ci.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Annie Ayrat

